



# Programme de formation initiale D'ACTEUR PRAP 2S

## Public

Salariés du secteur  
Sanitaire et Social

## Pré-requis

Aucun prérequis

## Durée

28 heures = 4 jours non  
consécutifs (sur 3  
semaines)

## Modalités de la formation

4 participants minimum et  
10 maximum  
La formation se déroule au  
sein de l'entreprise, les  
dates sont à convenir en  
amont

## Modalités pédagogiques

Méthode explicative,  
démonstrative et active

## Intervenant

Formateur certifié par  
l'INRS PRAP 2S

## Modalités d'évaluation

Formatives et certificatives  
Le certificat PRAP 2S sera  
délivré aux candidats  
présents tout au long de la  
formation ayant fait  
l'objet d'une évaluation  
favorable selon les  
conditions de réussite de  
l'INRS

## OBJECTIFS

Être en capacité de :

- se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise,
- d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention,
- accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

## DOMAINES COMPETENCES (DC) A ACQUERIR

- DC 1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- DC 2 : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- DC 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- DC 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

## PROGRAMME

*En amont le formateur aura collecté des données sur la réalité des AT/MP survenus dans l'entreprise et dans la branche d'activité en réalisant un pré-projet*

### ➤ JOUR 1 :

Accueil, le déroulement de la formation et les attentes des participants  
La démarche de prévention, les différents enjeux et acteurs  
Le mécanisme du dommage, les principaux risques de son métier et les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé  
Qui informer dans l'entreprise des risques et comment ?  
L'appareil locomoteur et ses limites, dommages  
Les TMS et facteurs aggravants

### ➤ JOUR 2 :

Les facteurs influençant l'activité physique  
Les sollicitations de l'appareil locomoteur dans une activité physique  
Les risques et atteintes de l'intégrité physique dans une situation de travail

**Validité, maintien et  
actualisation des  
compétences**

**Le certificat est valable 2  
ans**

**Définir une situation de travail, repérer les risques, les déterminants, les atteintes à la santé et apporter des idées, suggestions ou de rechercher des améliorations en termes de maîtrise de risque**

**Epreuve certificative N°1**

**Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'efforts dans la manutention de charge inerte**

**Les règles d'utilisation, règles de sécurité et pré requis généraux à l'utilisation des équipements d'aide à la manutention**

➤ **JOUR 3 :**

**Les enjeux pour la personne aidée, sa famille ; pour l'accompagnement et pour l'établissement**

**Les déplacements naturels et les capacités nécessaires pour chacune de ses étapes**

**Evaluer l'autonomie de la personne aidée**

**Identifier les capacités de la personne aidée à partir de l'observation de son déplacement naturel**

**Les éléments déterminants liés à l'environnement**

**Les risques pour la personne aidée et l'accompagnant**

➤ **JOUR 4 :**

**Les aides techniques par rapport aux contraintes environnementales et en fonction des caractéristiques des personnes aidées**

**Le résultat l'analyse de la situation d'accompagnement**

**Les étapes du guidage de la personne aidée**

**L'assistance sans portage délétère avec ou non une aide technique**

**Epreuve certificative N°2**

**Clôture de la formation**